



PLAN LOCAL D'URBANISME EN VIGUEUR

Plan local d'urbanisme (PLU)

Le Plan local d'urbanisme (PLU) de Boussens est un document qui stipule ce qu'il est autorisé de faire en matière de construction sur la commune.

Il représente le principal document d'urbanisme et de planification élaboré à l'initiative et sous la responsabilité de la commune. Depuis la loi du 13 décembre 2000 relative à la Solidarité et au renouvellement urbains dite loi SRU, il remplace le Plan d'occupation des sols (POS).

Il décompose le plan de la commune en différentes zones. À chacune s'applique un règlement spécifique.

Consultation du P.L.U. en vigueur

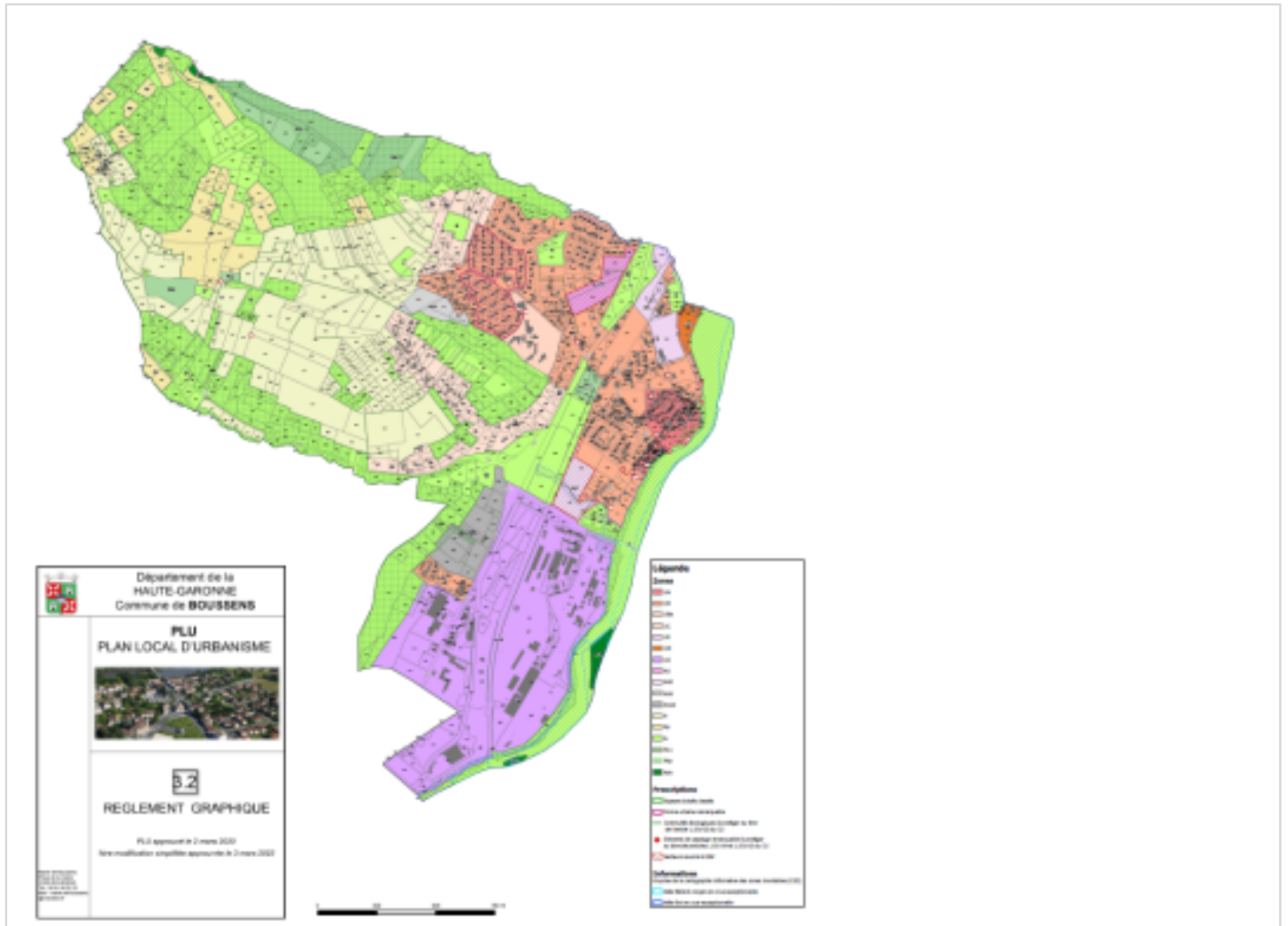
Règlement écrit du P.L.U approuvé le 02/03/2020

1^{er} modification simplifiée approuvée le 03/03/2022

[Vous pouvez consulter le règlement en cliquant ici](#)

[Règlement graphique](#)

[Annexes au règlement](#)



Si vous souhaitez visualiser le dossier complet sur géoportail, cliquez sur le lien suivant, puis dans recherche mettre Boussens

<http://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>